

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 79 (1943)
Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Notre journal.* — VAUD : *Nos rapports avec le G.R.E.P.* — *Places au concours.* — *Départ : Vevey.* — GENÈVE : U. I. P. G. - MESSIEURS : *Convocation.* — *Comité 1943.* — *Les célibataires, ces pelés...* — U. I. P. G. - DAMES : *Appel.* — NEUCHÂTEL : *Coin des sociétaires.* — *Convocations.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : RÉD. : *Pour le 18 mai 1943.* — P. BOVET : *Prambanan.* — RICHARD BERGER : *A propos de la réforme de l'enseignement : l'éducation artistique dans nos écoles.* — ALB. R. : *Une nouvelle publication du B. I. E.* — G. D. : *L'étude orale de l'orthographe.* — INFORMATIONS : *Coopératives scolaires.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

NOTRE JOURNAL

Il est très certainement heureux et dans l'intérêt bien compris de l'école qu'un débat s'engage, à l'heure actuelle, au sujet du perfectionnement de ce journal. Puisse-t-il en résulter autre chose qu'un éventail d'excellentes intentions. Puisse une amélioration radicale de notre presse professionnelle en être le beau fruit concret. Fasse la providence des régents que la discussion ne se pétrifie pas en une stérile collection de procès-verbaux, mais qu'il se trouve, pour la mener à chef, des hommes intelligents, courageux, pratiques, qui ne craignent pas de s'engager totalement, qui n'ont pas peur de considérer comme révolu ce qui est du passé sentimental, qui ne tremblent pas devant une innovation à introduire ou une création à faire valoir.

Mais il s'agit d'abord de s'entendre. Que voulons-nous améliorer et pourquoi désirons-nous le faire ? — De toute évidence, la substance de nos journaux, plus que l'ordonnance de leurs matières, laisse à désirer. Nous maigrissons. Nos hebdomadaires manquent du souffle puissant d'oxygène qui devrait traverser leurs colonnes. La comparaison avec les produits semblables d'outre-frontière nous écrase.

Je vois, pour le moment, deux causes principales à ce malaise. La première c'est que nous dispersons nos efforts à plaisir. Sous prétexte de fédéralisme, nous effritons notre travail, nous le débitons en pâte feuilletée : un peu à *L'Educateur*, un autre peu à *L'Ecole bernoise*, quelques gouttes ici, quelques autres là. Il serait étonnant, par conséquent, que cette profusion de petits journaux nous donne satisfaction. Au contraire cette dispersion des volontés est d'un effet amoindrissant. Elle nous a empêchés jusqu'ici de voir grand. Elle nous a incités à nous contenter de parties rédactionnelles françaises qui ne sont, trop souvent, que les miettes du festin. Nous ferions mieux, en cette circonstance, de nous

rappeler notre grande maxime confédérale plutôt que de faire valoir nos droits à la restriction. Car il ne faut pas oublier que nos journaux sont ce que nous voulons qu'ils soient, que nous en sommes tous solidairement responsables sans distinction. Quand nous les accusons, démocratiquement, nous nous accusons nous-mêmes.

De ce manque d'air, je veux à témoin que la plupart d'entre nous recevaient, avant la guerre, des journaux d'instituteurs étrangers et que nous en recevrons de nouveau si, dans l'intervalle, nous n'avons pas la sagesse de mettre à profit l'exemple de l'édition suisse et de créer, à l'intérieur de nos limites romandes un hebdomadaire d'intérêt, de valeur et de retentissement égaux à ceux qui nous arrivaient de France. D'un autre côté, je le regrette, mais il est notoire que les campagnes en faveur de *L'Educateur* ne remportent, en général, qu'un mince succès dans le Jura où ce journal n'est pas encore obligatoire.

La deuxième raison est que nous ne départageons pas assez ce qui est d'intérêt général et ce qui ressort à la préoccupation particulière. Au risque de chagriner nos amis genevois et vaudois, je dois dire ici que nous (Jurassiens) n'achetons pas *L'Educateur* pour être au fait d'une convocation de l'U.I.P.G.-Dames ou celle d'une section lausannoise comme je présume qu'ils ne lisent pas *L'Ecole bernoise* pour se renseigner sur une de nos affaires d'ordre strictement intérieur.

C'est pour tous ces motifs que je me plais à faire la proposition suivante. Ne serait-il pas possible de condenser toutes les parties pédagogiques et générales éparses dans *L'Educateur*, *L'Ecole bernoise*, la revue suisse d'éducation *Schweizer Erziehungs Rundschau* et autres journaux bicéphales et de créer, en les réunissant, un hebdomadaire solidement étayé, plus substantifiquement nourri ; une revue d'éducation à l'adresse de tous les Romands sans distinction, Fribourgeois et Valaisans y compris, qui seraient appelés à collaborer ; une sorte de revue coopérative plus aérée qui permettrait de poser définitivement tous les problèmes de l'éducation non plus en nos petits termes spécifiquement cantonaux ou régionaux mais dans le seul langage qui lui convienne : une parole très libérale, très humaine, internationale. On enseigne les mêmes notions de grammaire et d'arithmétique, on prêche les mêmes principes de morale et on rencontre, ce faisant, les mêmes difficultés à Genève qu'à Payerne ou à Tavannes ou à Lyon.

Cette revue paraîtrait, cela s'entend, de pair avec les journaux corporatifs séparés, sortes de feuilles officielles des différentes sociétés pédagogiques dans lesquelles chacun, dans et pour son rayon, exposerait et défendrait ses causes syndicales et cantonales. Il serait loisible, de la sorte, de n'ennuyer personne tout en leur donnant l'ampleur et l'importance désirées.

Une seule revue d'ordre général à la sève généreuse, trait d'union

entre Lausanne et Sion, entre Porrentruy et Neuchâtel ; autant d'organes corporatifs qu'il en faut ! Que d'objections ne va-t-on pas soulever. Restera à examiner ensemble si les griefs qu'on adressera à ce projet tiendront compte du seul souci désintéressé de l'école ou s'ils émaneront d'un parti, d'un clan, d'une coterie. Au risque de me répéter, je maintiens qu'il suffirait pourtant d'un peu de bonne volonté et de compréhension.

A. PERROT.

Nous savons gré à M. Perrot de faire entendre une voix jurassienne. Ses idées sont intéressantes : il les développe aussi dans l'*Ecole bernoise* (8 mai). Bien des points peuvent être retenus et étudiés. Toutefois, n'oublions pas que l'*Educateur* est l'organe officiel de la S.P.R. Il sert de lien entre les sections qui la composent, de trait d'union entre les membres de la grande famille des instituteurs romands, dont les Valaisans et les Fribourgeois ne veulent pas faire partie.

Réd.

VAUD

NOS RAPPORTS AVEC LE G. R. E. P.

Dans sa séance du 17 avril, le C. C. neuchâtelois, élargi de ses délégués au Comité central romand, a discuté, nous annonce le *Bulletin* du 8 mai, d'un projet de convention qui lierait pour deux ans la S. P. R. et le G. R. E. P.

Le C. C. vaudois a également discuté le projet de convention avec ses délégués au Comité central romand. Il a, en outre, décidé de mettre les collègues vaudois au courant des décisions prises, pensant qu'elles étaient de nature à intéresser nos membres dans leur ensemble. Voici tout d'abord le projet en cause :

Projet de convention entre la S.P.R. et le G.R.E.P.

Art. 1. — Le G.R.E.P. groupe des pédagogues romands et travaille sous l'égide de la S.P.R. dont il est Commission pédagogique.

Art. 2. — L'activité du G.R.E.P. s'applique, sur le plan romand, à toute action qui n'est pas du ressort des sections et des sociétés cantonales.

Art. 3. — Le comité du G.R.E.P. est nommé par le C.C. de la S.P.R. sur proposition de l'assemblée générale du G.R.E.P.

Art. 4. — La S.P.R. alloue au G.R.E.P. une subvention basée sur la présentation d'un budget.

Art. 5. — Le G.R.E.P. rapporte annuellement sur son activité auprès du C.C. de la S.P.R.

Art. 6. — L'organe officiel du G.R.E.P. est l'*Educateur*.

Art. 7. — Les membres du G.R.E.P. n'appartenant pas à la S.P.R. sont invités à entrer dans cette association à titre de membres individuels. Ils devront s'abonner à l'*Educateur*.

Art. 8. — Si le nombre des membres de l'enseignement secondaire, moyen et supérieur, affiliés au G.R.E.P. est suffisant, les sociétés des maîtres secondaires et des professeurs seront invitées à verser une subvention au G.R.E.P.

Art. 9. — Cette convention est établie entre les comités de la S.P.R. et du G.R.E.P. pour une durée de deux ans. Elle sera renouvelable pour une même période si elle n'est pas dénoncée trois mois à l'avance.

Dans une discussion fort intéressante, nos délégués ont tout d'abord dit leur sympathie à l'égard du G. R. E. P., mouvement capable d'entretenir et d'aviver la flamme sur l'autel de la pédagogie en Suisse romande.

Chacun suit avec un très grand intérêt les expériences du G. R. E. P., ses mouvements et ses tendances. On applaudit à ce qu'il y a de nouveau dans l'esprit et dans les réalisations d'une société qui ne retient pas assez, peut-être, l'attention du corps enseignant.

Les délégués vaudois se sont ensuite demandé s'il était désirable d'incorporer en quelque sorte le G. R. E. P. à la S. P. R., et si oui, dans quelles conditions.

Il faut d'abord se dire que la S. P. R. est formée par le groupement de sociétés pédagogiques cantonales. C'est là sa force, et c'est par elles que l'association romande vit. Les membres individuels sont peu nombreux et ne participent que très occasionnellement à la vie de notre groupement. — A-t-on le droit, s'est-on alors demandé, d'ouvrir si largement nos portes à une organisation privée ?

Et de discuter le projet de convention qui risque de nous lier. Les articles 1, 4 et 6 ont particulièrement retenu notre attention. C'est dans ces articles, en effet, que se joue l'acceptation ou le refus du projet.

Pour l'article premier, les délégués estimèrent que la S. P. R. ne pouvait considérer un groupement organisé en société indépendante, comme sa commission pédagogique. Par l'*Educateur*, par l'organisation des congrès romands, la S. P. R. discute les problèmes pédagogiques de l'heure ; mais nous ne voyons pas le G. R. E. P. se substituer, en quelque sorte, à la S. P. R. et à son comité.

L'article 4 a laissé les délégués plus perplexes encore. La S. P. R. tourne difficilement, financièrement parlant ; nous ne voyons pas exactement les subventions qu'elle pourrait faire au G. R. E. P. Ce n'est pas à la Romande, d'autre part, à financer une société, sous prétexte qu'elle s'occupe de problèmes pédagogiques. Les fonds de notre société, enfin, peuvent être utilisés au développement et à l'amélioration de notre journal. Sur cet article 4, il n'y eut guère d'hésitation et les délégués vaudois s'opposèrent à toute participation financière.

Quant à l'article 6, les délégués ne purent l'admettre et le rejetèrent à l'unanimité.

L'*Educateur* est l'organe de la S. P. R., il est encore l'organe des sections cantonales ; il ne peut, en aucun cas, être l'organe du G. R. E. P., et nous n'entendons pas qu'il le devienne. Il serait piquant, en effet, que nos sections consentent de grands sacrifices financiers pour offrir un journal à un groupement indépendant dont les membres n'appartiennent même pas tous à nos sections.

En conclusion, les délégués vaudois, comme le C. C., ont décidé à l'unanimité des présents, de refuser le projet de convention qui leur fut présenté. Par contre, ils estiment hautement utile et sympathique l'activité du G. R. E. P., et, afin de donner à ce mouvement pédagogique un appui efficace : ils recommandent aux rédacteurs responsables de notre journal d'ouvrir, dans la mesure du possible, les colonnes de l'*Educateur* aux communications et correspondances du G. R. E. P.

R. M.

PLACES AU CONCOURS

On nous demande de publier, comme autrefois, les places au concours. Nous accédons volontiers à ce vœu, puisque cela peut rendre service à quelques collègues.

Lausanne : 2 maîtres prim. sup. — Plusieurs instituteurs primaires (21 mai).

Le Mont : maître prim. sup.

Ollon : instituteur dans la commune (25 mai).

DÉPART

Vevey. — Un bon collègue nous quitte pour prendre sa retraite : c'est *Alfred Lude*, maître primaire supérieur. Il a enseigné à Bière, à Villeneuve, puis à Vevey dès 1921 à ce printemps. Grand travailleur, il a pris part à nombre d'activités en dehors de l'école ; il a trouvé moyen de présider successivement le Chœur mixte du corps enseignant à l'époque héroïque et combien difficile, le Club alpin où il s'est intéressé spécialement au groupement des jeunes ; il a toujours eu à cœur, et payant d'exemple par l'abstinence, la lutte antialcoolique. Dans sa vie privée, les peines les plus dures ne lui furent pas épargnées, mais à chaque coup sévère, il repartait avec courage, plus fort que l'adversité. Il faisait bon rencontrer chaque matin, sur le chemin de l'école, le cycliste alerte, l'homme bienveillant, qui montrait à tous l'exemple d'un caractère fermement trempé, du devoir fidèlement accompli, de la fraternité complète entre collègues, et que la S. P. V. compte parmi ceux qui l'ont particulièrement honorée. Belles heures de randonnées alpestres, en hiver comme en été, ce sera là sûrement pour lui la plus lumineuse des retraites.

L. Cz.

COLLÈGUES, pour vos courses de classe, choisissez les buts indiqués par les annonces de votre journal.

GENÈVE**U. I. P. G. — MESSIEURS
CONVOCATION**

Les membres de l'U. I. P. G., section des Messieurs, sont convoqués en *assemblée générale*, le mercredi 26 mai 1943, à 17 heures, au Café de la Terrasse, Longemalle.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Ramassage des bois (rapporteur Borel).
4. Proposition G. Bölsterli (discussion, votation).
5. Propositions J. Rouiller (discussion, votation).
6. Propositions individuelles.

Proposition G. Bölsterli : Suppression pure et simple du mot « primaires » dans la dénomination : « Union des Instituteurs primaires genevois », qui deviendrait de la sorte : « Union des Instituteurs genevois » (U. I. G.).

Propositions J. Rouiller : 1. L'U. I. P. G. demande à la Commission régionale des émissions radioscolaires de tenir compte de l'horaire des classes genevoises et de prévoir l'organisation d'émissions pendant toute la période où celles-ci sont au travail, même au cas où les classes d'autres cantons se trouvent en vacances.

2. L'U. I. P. G. prie le Service médical des écoles genevoises de tenir le corps enseignant régulièrement au courant des résultats des visites médicales faites dans les classes, en remettant aux maîtres un double des fiches de santé établies au cours de ces visites.

3. L'U. I. P. G. prie le Service des fournitures scolaires de distribuer chaque année aux maîtres, au moment de l'envoi du formulaire « Inventaire et réquisition », l'indication exacte — par élève ou par classe — du montant maximum des fournitures à recevoir au cours de l'année.

COMITÉ POUR 1943

Dans sa séance du 5 mars dernier, le comité a réparti comme suit les charges de ses membres :

Président : Edouard Gaudin ; *1^{er} vice-président :* Adrien Lagier ; *2^e vice-président :* Raymond Uldry, désignés par l'assemblée administrative.

Trésorier : Roger Matthey ; *Secrétaire des assemblées :* Philippe Genequand ; *Secrétaire du comité :* Georges Bölsterli ; *Vice-secrétaire :* André Neuenschwander ; *Correspondant au « Bulletin » :* Charles-Elie Ducommun ; *Membres adjoints :* Paul Passello, Georges Borel et Jean-Jacques Dessoulavy.

Cette communication quelque peu... tardive n'en sera peut-être pas moins utile à un certain nombre de nos collègues désireux de connaître la composition actuelle du comité. Les voilà renseignés ! Ed. G.

LES CÉLIBATAIRES, CES PELÉS...

Nos autorités clament ~~aux~~ quatre points cardinaux de notre république : « Pour la famille ! » « Tout pour la famille ! » « Rien que pour la famille ! » Et comment ont-elles, ces dernières années, mis à exécution ce magnifique programme ? En opérant au budget nombre d'économies sur le dos de « ces vilains égoïstes de célibataires » et de ceux qui forment, actuellement, le « Groupe des Jeunes ».

Quelques exemples :

1. On les oublie à la distribution des allocations de vie chère. (Je vous fais grâce de la rengaine selon laquelle, pour eux, la vie n'a pas augmenté).
2. Lorsqu'ils sont mobilisés, on opère sur leur traitement des retenues qui peuvent être taxées sans exagération... d'exagérées. (On estime sans doute qu'il est possible de faire de grosses économies sur la solde, et on ignore probablement que la plupart des engagements civils : loyer, assurances, continuent à courir pendant les périodes de mobilisation).
3. La trouvaille qui consistait à ne verser que tous les deux ans les « annuités » de fr. 200.— (au nombre total de 12), qui touchait-elle, sinon les jeunes ?
4. Sur le terrain fédéral (impôt pour la défense nationale), les célibataires se voient taxés d'après un barème spécial, majoré naturellement, et qui est supérieur à celui qui est appliqué aux veufs ou divorcés sans charge. (Comprenne qui pourra !)

Il me plaît de reconnaître que l'Etat de Genève a fait, ces temps derniers, un certain effort, en supprimant la loi de 1934 et en rétablissant les salaires sur la base de la loi de 1919.

Il n'en reste pas moins que, à seule fin d'accorder les actes avec le slogan « Pour la famille », d'autres satisfactions doivent être fournies aux célibataires. Car, aussi incroyable que cela puisse paraître, on naît célibataire, et on le reste... jusqu'au jour du mariage. Or, pour se marier, il faut de l'argent, aujourd'hui davantage que jamais...

Pour ne pas être accusées d'inconséquence ou d'insincérité, nos autorités genevoises se doivent de soutenir non seulement les familles constituées, mais encore les foyers en devenir, en revisant radicalement leur conception quant aux deux premiers points énumérés ci-dessus.

G. BÖLSTERLI.

U.I.P.G. — DAMES

APPEL A NOS COLLÈGUES

Avez-vous pensé au Livre du prisonnier de guerre ? Vous pouvez envoyer vos dons à la *Collecte du Livre du Prisonnier de guerre. Comité international de la Croix-Rouge, Genève*, par colis postaux en franchise de port. Les ouvrages recueillis seront immédiatement expédiés dans les camps.

Nous recommandons encore à votre générosité l'*Oeuvre des vacances*

pour les mères de famille. Son comité a besoin, plus que jamais, de notre aide et compte sur la solidarité féminine. A. D.

NEUCHÂTEL

COIN DES SOCIÉTAIRES

La Sagne. — Les autorités scolaires et communales ont fêté, vendredi 30 avril, *M. Emile Robert*, instituteur dans le ressort communal depuis trente ans. La cérémonie avait lieu au collège de la Corbatière, dans la salle d'école très joliment décorée par les écoliers. M. le pasteur Jacobi présidait la cérémonie, en l'absence de M. le Dr Schupbach, président de la Commission scolaire. Il retraça dans son discours la carrière de M. Robert qui, sauf un bref passage de 9 ans au collège du Crêt fut toujours le maître aimé de sa petite école de quartier. Il y fait montre de qualités très réelles d'éducateur et ses écoliers surent exprimer en de gentils compliments l'affection qu'ils lui portent. Puis le délégué de la Commune et le porte-parole du corps enseignant dirent la joie de tous et apportèrent vœux et félicitations, accompagnés de témoignages tangibles de reconnaissance.

M. l'inspecteur Bonny avait tenu à être présent. Il souligna l'estime en laquelle il tient l'instituteur jubilaire et apporta les vœux du Chef du Département de l'Instruction publique.

De beaux chants des écoliers de la Corbatière et de la classe supérieure du Crêt agrémentèrent la cérémonie.

Nous souhaitons aussi que M. Robert puisse longtemps encore se consacrer à l'éducation des enfants et prendre une part active à la vie du village.

Peseux. — Le 31 janvier dernier, *Mlle Marguerite Cornu* institutrice à Peseux, prenait sa retraite après avoir accompli 31 ans de services dans cette localité. Elle avait débuté à l'Orphelinat Borel, à Dombresson, où elle était entrée en 1908. Des raisons de santé l'ont contrainte d'abandonner plus tôt qu'elle ne le désirait l'enseignement qu'elle a honoré par son zèle et sa conscience.

C'est avec regrets que la Commission scolaire a dû prendre congé de cette excellente maîtresse dont les élèves et les collègues gardent un bon souvenir.

Mlle Cornu fut un membre fidèle de la Pédagogique, et, en son nom, nous lui souhaitons, ici, un salubre repos. J.-Ed. M.

CONVOCATIONS

VAUD

Vevey. — Contrairement aux avis précédents et à la demande de plusieurs intéressés, les séances de gymnastique auront lieu le vendredi à 16 h. 30, La Tour. Prochaine séance, 21 mai.

Avenches. — Gymnastique : lundi 17 mai, 16 h., grèves du lac, Salavaux. En cas de mauvais temps, salle de l'Hôtel du Pont.

U.I.P.G. — MESSIEURS

Assemblée générale, mercredi 26 mai, 17 h., Café de la Terrasse, Longemalle.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

Assemblée générale, mercredi 19 mai, 16 h. 30, Taverne de Plainpalais.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

POUR LE 18 MAI 1943

Sans se laisser décourager par la malice des temps, les rédacteurs de *La Jeunesse et la Paix du Monde* ont tenu à affirmer leur foi dans l'avenir et nous présentent, cette année comme les autres, leur petit journal.

En face des destructions sans nombre qui affligent l'humanité, ils proclament une vérité très simple : Il faudra bien reconstruire un jour. Et plus grand sera le mal, plus grande aussi sera la somme de bonne volonté nécessaire à la reconstruction du monde.

Les enfants du Pays de Galles, qui les premiers adressèrent à leurs camarades de toute la terre un Message de Bonne Volonté, devront se taire cette année. C'est à nous de leur envoyer nos pensées d'affection et la promesse de ne pas oublier leur message.

Faisons donc à *La Jeunesse et la Paix du Monde* un accueil d'autant plus chaleureux que la tâche de leurs rédacteurs, dans les circonstances actuelles, est difficile.

Profitons de la Journée de la Bonne Volonté pour montrer à nos élèves la nécessité d'unir leurs efforts pour ce grand effort de reconstruction auquel tous devront participer.

Le joli récit qui suit ces lignes pourra fournir la matière d'un entretien sur ce sujet.

Réd.

PRAMBANAN

C'est, dans une plaine au centre de Java, à trente kilomètres environ du Borobuddur, le plus fameux des antiques monuments bouddhistes, à la frontière des deux sultanats indigènes de Jogjakarta et de Surakarta, un site extraordinaire.

Un jour de vacances où le mauvais temps ne vous encourageait pas à aller jouer en plein air, vous est-il arrivé de sortir toutes vos boîtes de construction et de consacrer votre journée entière à bâtir, lentement, un palais magnifique avec tous les clochetons et tous les portiques dont votre imagination se plaisait peu à peu à l'orner ? Et puis, un faux mouvement, ou la malice d'un petit frère, a ébranlé la table, et patatra ! On discerne encore le plan de votre belle architecture : les matériaux dont vous vous êtes servi sont là, mais c'est à peine s'il reste pierre sur pierre.

C'est ce qui est arrivé à Java voici des centaines d'années. Une vaste enceinte sacrée où cent soixante sanctuaires disposés en une savante symétrie encadraient les temples de la trinité hindoue et une colossale statue de Civa, a été bouleversée par un tremblement de terre. (Il y a beaucoup de volcans à Java.) Une luxuriante végétation s'est glissée entre les pierres et en a caché beaucoup. Un troupeau de biches est venu chercher un refuge dans ces lieux consacrés : il y erre en liberté.

Mais l'homme n'a pas pris son parti de ces ruines. Les morceaux du chef-d'œuvre sont restés en place. Rien n'empêche de les rassembler. C'est à quoi s'appliquait, quand nous avons passé à Prambanan en octobre 1937, un architecte du service archéologique, un Hollandais sagace, patient et enthousiaste, aidé par une cohorte de petits ouvriers javanais coiffés de chapeaux de paille coniques. Déjà on a reconstitué beaucoup de belles choses : entre de grandes statues de divinités hindoues, des frises monumentales illustrent des légendes du Ramayana ; par exemple l'entreprise d'une armée de singes apportant les pierres qui leur permettent, en sautant de l'une à l'autre, de passer de Ceylan à la terre ferme, malgré l'armée des poissons qui s'affairent à avaler les matériaux de la digue au fur et à mesure qu'ils viennent troubler leur eau. Déjà un des cent soixante « chandis » avait retrouvé sa silhouette ; quand on en avait atteint le sommet et qu'on laissait son regard errer sur ce champ de décombres, il n'était plus besoin de beaucoup d'imagination pour reconstituer ce qu'avait été Prambanan, — ce qu'il serait quand, « dans six ou sept ans, » nous dit l'architecte, tout le puzzle aurait été reconstitué.

P. BOVET.

A PROPOS DE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

L'éducation artistique dans nos écoles.

Les personnalités romandes qui mènent campagne depuis deux ou trois ans en faveur d'une réforme de notre enseignement primaire et secondaire n'ont pas manqué de signaler l'insuffisance de l'éducation artistique dans notre organisation scolaire.

« Notre école secondaire, écrit M. Louis Meylan, dans son ouvrage bien connu *Les Humanités et la personne*, s'entend assez bien à utiliser pour ses fins informatrices les chefs-d'œuvre de la littérature. Par contre, elle commence seulement à soupçonner la valeur d'humanités des chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture. »

Pour répondre à cette critique malheureusement trop bien fondée, on rappellera peut-être que nos écoles accordent une moyenne de deux heures hebdomadaires au dessin, comme dans la plupart des autres pays. Ce n'est pas la même chose. Il ne faut pas confondre enseignement du dessin et formation artistique. On peut avoir appris à dessiner agréablement des fleurs, des fruits ou des plâtres sans pour cela savoir apprécier une œuvre d'art ou seulement s'y intéresser. D'autre part on peut être un amateur d'art éclairé et fervent... et en même temps dessiner selon l'expression populaire, comme un pied. La même distinction existe du reste en musique. Beaucoup de mélomanes sont incapables de jouer d'un instrument.

A côté d'un enseignement du dessin qui développe le coup d'œil et

la dextérité de la main, il faut un enseignement artistique capable d'éveiller le sens esthétique de l'enfant, de lui faire connaître les trésors d'art de l'humanité, et d'abord ceux de son pays, source de joies pures et intenses.

A vrai dire cet enseignement existe à l'état, disons... rudimentaire sous forme de quelques leçons d'histoire de l'art. Le programme officiel vaudois prescrit « la dernière leçon de dessin de chaque mois sera consacrée à des causeries sur l'histoire de l'art ». Cela fait huit heures au maximum par année, à peine le temps d'établir quelques jalons !

Le juste équilibre entre l'éducation artistique de l'œil et celle de l'oreille a été rompu depuis quelques années en faveur de la seconde par l'action de la radio. A l'école ces deux éducations semblent théoriquement de même valeur. On consacre en principe autant de temps au dessin qu'au chant. Mais, dès la sortie de l'école, le sens musical continue à se développer grâce aux sociétés de chant si actives dans tous les milieux, grâce surtout aux émissions radiophoniques qui distribuent la musique inlassablement et la commentent avec le concours de grands musiciens.

Quant au sens esthétique, il tombe peu à peu dans la catégorie des fossiles qu'on ne cite bientôt plus que pour mémoire. Tandis que d'innombrables « connaisseurs » sont maintenant capables, jusque dans les campagnes les plus reculées, de vous citer ou de reconnaître dès la première mesure tous les morceaux connus du répertoire musical, on ignore tout des Beaux-Arts. Pas une personne sur dix n'a entendu parler de notre plus grand peintre suisse « Hodler » ou du plus grand peintre vaudois « Gleyre » ; en fait de sculpture, par exemple, beaucoup ne connaissent que le coq du clocher de leur village.

Sans diminuer en rien la part de la musique, ne pourrait-on faire davantage en faveur de l'éducation esthétique ? L'Italie, le pays par excellence de la musique, nous montre l'exemple, puisque de toutes les nations modernes c'est celle qui a fait le plus pour les Beaux-Arts.

On nous dira peut-être que ce n'est pas au moment où l'on réclame de tous côtés un allègement des programmes qu'il faut demander l'introduction d'une nouvelle branche dans l'enseignement. Entendons-nous !

En réalité, c'est le dosage qui est défectueux. Le grand philosophe Fouillée le constatait déjà dans la *Revue universelle* il y a quarante ans. « Un principe, écrivait-il, doit dominer toute pédagogie : Ne faites apprendre aux élèves que ce qu'ils ont besoin de retenir, soit au point de vue individuel, soit au point de vue social, ou ce dont ils retiendront au moins une impression esthétique et morale. »

Dans nos écoles la dite « impression esthétique » est ce qui a le moins préoccupé jusqu'ici les auteurs de nos programmes. Aussi bien doit-on

applaudir à la proposition de M. Camille Dudan, directeur du collège classique, demandant (*Gazette de Lausanne* du 18 mars 1941) pour les maîtres une formation non seulement pédagogique, intellectuelle, physique, *mais encore artistique*.

Cette initiation artistique de nos élèves pourrait être assumée par n'importe quel maître de nos collèges, n'eût-il aucun talent pour le dessin ; car, encore une fois, on peut être compétent dans les Beaux-Arts et « sentir » la beauté plastique, sans être soi-même un artiste. Nous connaissons des critiques d'art au goût sûr qui n'ont jamais mis le pied dans une école de dessin.

Deux grands moyens peuvent être utilisés pour cet enseignement esthétique, en dehors des leçons de dessin : tout d'abord les visites de musées, de châteaux ou d'églises historiques. Ces visites devraient être plus fréquentes et surtout soigneusement préparées par une introduction en classe pour que les élèves connaissent d'avance ce qu'ils vont voir. Dans les musées, le maître ne devrait diriger l'attention de sa classe que sur quelques œuvres *caractéristiques*. Tout voir et tout citer est un zèle méritoire qui, en réalité, produit une fatigue intense sans profit pour la culture artistique que l'on désire inculquer à l'enfant. Enseigner c'est choisir, a-t-on dit avec raison.

Le second moyen est constitué par les causeries avec projections ; ce moyen, jusqu'ici, a été très limité parce que les clichés sur l'art suisse sont très rares. Les maisons étrangères qui éditent les séries de diapositives n'accordent que peu d'intérêt à notre pays. En outre, la fabrication de clichés commandés spécialement coûte cher et se heurte, au reste, à toutes sortes d'interdictions, de droits d'auteur, qui découragent bientôt les amateurs d'art les plus convaincus.

Depuis quelques années la solution de ce problème de l'enseignement esthétique semble être trouvée dans l'emploi des appareils à projections appelés épidiscopes, qui permettent de projeter n'importe quelle image en noir ou en couleur. Un grand nombre de nos écoles en sont déjà pourvues malgré leur coût élevé.

Un enseignement artistique est donc maintenant possible. Il faudrait encore l'organiser en donnant aux maîtres la documentation nécessaire. En France, juste avant la guerre, des historiens de l'art, se mettant à la portée des enfants, avaient publié des causeries richement illustrées dont nos collègues d'outre-Jura tiraient grand profit. Chez nous un travail immense reste à accomplir dans ce domaine. Car on ne doit pas oublier que la présentation d'œuvres d'art doit toujours être accompagnée d'un commentaire propre à éveiller l'intérêt de l'enfant ; sinon des séances de projections ou des visites de musées resteront un plaisir visuel passager sans profit pour l'éducation artistique.

RICHARD BERGER.

UNE NOUVELLE PUBLICATION DU B. I. E.¹

Le Bureau international d'éducation vient de faire paraître une publication consacrée à l'enseignement des travaux manuels. Elle donne les résultats d'une vaste enquête à laquelle ont collaboré une quarantaine de gouvernements.

Appréciera-t-on comme il convient la parution d'un tel ouvrage à l'époque actuelle ; comprendra-t-on sa signification exceptionnelle ?

Que, de tous les points du globe, les ministères de l'instruction publique aient répondu à l'enquête que leur proposait le B. I. E. prouve à la fois la volonté des Etats de poursuivre leur œuvre éducative malgré la guerre et la confiance que les gouvernements accordent à notre grande organisation d'éducation.

L'introduction des travaux manuels dans les programmes scolaires peut répondre à des préoccupations diverses. Ces travaux peuvent être — surtout dans le premier âge — une activité manuelle qui facilitera aux enfants l'acquisition de notions nouvelles. Le but est alors le développement intellectuel de l'élève qui apprendra à « penser avec ses mains » selon la formule de Denis de Rougemon.

Ils peuvent être aussi un moyen de cultiver chez l'enfant certaines qualités de précision, de rigueur dans l'exécution ainsi qu'une façon d'éveiller son imagination créatrice.

Ils peuvent viser aussi à l'acquisition d'une technique particulière.

Toutes ces tendances se marquent dans le rapport que nous examinons. On conçoit qu'il soit malaisé de donner le compte rendu d'un tel travail.

Il serait intéressant de constater de quelles manières les caractères nationaux peuvent influencer le programme de travaux manuels. C'est ainsi que les pays où l'art populaire traditionnel est encore vivace s'inspireront, tant pour les éléments des travaux que pour la technique employée, des ressources de cet art. Certains programmes à tendance plus utilitaire font déjà des travaux manuels scolaires une sorte de préparation professionnelle. Remarquons cependant que nulle part la valeur de cette branche dans la formation du caractère n'est négligée.

Les travaux manuels fourniront, dans certains cas, l'occasion de présenter aux élèves le patrimoine artistique de leur pays : « On leur fera connaître incidemment les grands chefs-d'œuvre allemands (les constructions du Führer par exemple) et les créations de l'art et de l'artisanat populaire locaux ».

Les ressources que l'on peut tirer des travaux manuels pour l'éducation des enfants difficiles ou arriérés sont mises en évidence par cer-

¹ *L'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires et secondaires.*
B. I. E.

tains rapports. D'autres signalent les rapports entre l'activité manuelle et les différentes branches d'enseignement : géographie, géométrie, théâtre scolaire, etc.

La guerre n'est pas sans influencer cet enseignement. Les filles consacreront une partie de leur temps à la confection d'objets pour l'armée ou pour la Croix-Rouge.

Mais nous pourrions citer longtemps encore. Contentons-nous de dire que le rapport contient une quantité de renseignements sur les méthodes employées, la préparation des maîtres et leur traitement, les fournitures, sur tout ce qui de près ou de loin touche à la question.

Le Bureau international d'éducation nous donne avec sa dernière publication une nouvelle preuve de sa belle activité. Nous voudrions qu'il se sentît soutenu dans son œuvre.

ALB. R.

L'ÉTUDE ORALE DE L'ORTHOGRAPHE

1. Voici deux exercices que l'on peut utiliser d'une façon purement orale en demandant aux écoliers de reconnaître dans chaque mot la lettre qui convient.

Est-ce i ou y ?

La joie, un joyau, un enfant joyeux, un ennui, une leçon ennuyeuse, tu t'ennuyais, il s'enfuyait, un fuyard, la bête fuit, une proie, une oie grasse, du foie gras, une noix, un noyau, un noyer, de la bruyère, de la craie, un terrain crayeux, un crayon, une rayure, une raie, une vitre rayée, une chambre balayée, un balai, tu balaies, du bruit, une rue bruyante, une grosse voix, une voyelle, un chien qui aboyait, un aboiement, la frayeur, l'effroi, une guerre effroyable, un convoi, un envoi, nous envoyons, un convoyeur, il emploiera, un employeur, un employé, une loi, un roi, le palais royal, un loyer, un foyer, de la monnaie, un porte-monnaie, un faux-monnayeur, une ville savoyarde, un Savoyard, la Savoie, un voyageur, les voies du train. Nous payons, tu m'effraies, ils s'enfuient, tu fuyais.

Faut-il écrire un ou deux l ?

Une constellation, un ruisselet, le ruissellement, un morcellement, le morcelage, une pelletée, un attelage, un agnelet, une agnelle, la belette, la belladone, la cannelle, le cannellier, une pelure, un coutelier, la coutellerie, la dentelle, la dentellière, la mousseline, la chapellerie, le chapelier, une muselière, la cervelle, le cervelet, une oisellerie, un oiselet, un oiseleur, un chandelier, une chandelle, un tonnelier, la tonnellerie, un batelier, la batellerie, un hôtelier, une hôtellerie, un chancelier, la chancellerie. Nous appelons, tu appelleras, je me rappelle,

il se rappellera, il épelle, tu épelas, ils renouvelèrent, je renouvellerai, l'eau ruisselait, les gouttes étincelaient.

* * *

2. La dictée exerce l'orthographe d'accord et cet entraînement peut aussi se pratiquer oralement, à la condition peut-être de ne point s'attarder à tous les mots du texte et de choisir les difficultés sur lesquelles on veut attirer l'attention. Comme exemple, je proposerais les lignes suivantes tirées d'un ouvrage de Pierre Termier et dont j'ai modifié certains termes.

La naissance des montagnes.

Les mouvements horizontaux sont ceux qui ont ridé la surface de la terre et l'ont transformée en une série de plis qu'il a suffi de soulever un peu pour en faire une chaîne de montagnes. Celle des Alpes dont la largeur n'atteint guère aujourd'hui plus de deux cent cinquante kilomètres, résulte du resserrement d'une zone allongée, longtemps occupée par la mer et qui était large autrefois d'au moins huit cents kilomètres. La bordure méridionale de cette mer s'est rapprochée de la bordure septentrionale et les dépôts accumulés et amoncelés dans le fond de cette zone de forme allongée ont alors été plissés et repliés les uns sur les autres.

Si maintenant, au lieu des Alpes, nous considérons l'ensemble des grandes chaînes de l'Asie centrale dont la traversée du nord au sud est actuellement de trois mille kilomètres, nous sommes conduits à penser que la mer transversale où se sont déposées les couches qui constituent la majeure partie de ces chaînes, avait au moins six mille kilomètres de largeur. C'était une sorte d'océan Atlantique transversal qui s'est graduellement resserré par rapprochement de ses bords. Cette opération s'est effectuée par saccades successives dont la durée totale a exigé plusieurs centaines de millions d'années.

G. D.

INFORMATIONS COOPÉRATIVES SCOLAIRES

Le Comité du Mouvement *Pour l'Enfance et la Jeunesse* vient de faire paraître un nouveau numéro de son bulletin : *Soyons unis !*

Les amis des coopératives scolaires et des activités similaires y trouveront quantité de renseignements qui les intéresseront : échanges de vues entre coopérateurs, nouveaux groupes récemment créés et toute une bibliographie qui pourra rendre service à chacun.

Nous apprenons que le prochain cours à Freidorf aura lieu du 9 au 14 août prochain.

Les participants éventuels sont invités à faire connaître leurs vœux en ce qui concerne les sujets à traiter dans ce cours.

Soyons unis se termine par un appel à l'union qui ne laissera pas insensibles ceux qui croient à l'action éducative de la coopération.

TEXTES LITTÉRAIRES SOIR AU VILLAGE

Les fenêtres sont des yeux, les maisons des visages, et le village aux ruelles ouvertes sur les vergers bleus raconte des histoires...

C'est l'heure où, le foin engrangé, les vaches couchées sur la litière, les faux et les râteliers rangés sous la remise, ils sont attablés en silence devant leur lard et leur fromage maigre. Les mouches battent contre les carreaux. La première lampe s'allume au fond de la place. Une cloche tinte. Le chevrier passe en levant son bâton dans le soir. Ils laissent tomber les bouchées une à une en s'aidant du vin frais et pimpant.

C'est une grande feuille.

PIERRE COURTHION.

ARBRES DE SAVOIE

Les arbres sont d'une grande élégance. C'est ce qui frappe au premier coup d'œil, et cela donne au pays un caractère très particulier. Des hauts peupliers, des arbres fruitiers, assez parsemés, très ronds et réguliers de formes ; et surtout ces haies en damier, accentuées de place en place par des chênes ébranchés, mais feuillus et épais de tronc, avec tout au bout une boule verte. Un pays planté de chandelles.

Et les prés vont jusqu'à la rive même. Un talus croulant, quelques trembles par-ci par-là, et l'eau devient vite profonde.

Un coin de Savoie.

C.-F. RAMUZ.

LES LIVRES

Guide 1943 des Auberges suisses de la Jeunesse.

Les auberges de jeunesse constituent un des éléments les plus précieux pour une saine utilisation des loisirs. Aménagées d'une manière simple certes, mais suffisante et accueillante, elles offrent aux jeunes touristes un logis pour la nuit. Chaque année, elles reçoivent par dizaines de milliers des jeunes filles et des jeunes gens qui, joyeusement et sans grands frais, parcourent notre pays pour en découvrir les beautés, se détendre et se fortifier au grand air.

La Fédération suisse des auberges de la jeunesse (Zurich, Stampfenbachstr. 12) vient de publier le *Guide 1943 des auberges suisses de la jeunesse*. Très joliment présenté, ce petit volume donne des renseignements détaillés sur chacune des 186 auberges suisses. L'excellente carte d'excursions qui le complète permet de retrouver facilement les itinéraires et invite à entreprendre de belles courses dans notre pays. C'est là un conseiller indispensable pour tous les jeunes touristes, pour leurs parents, leurs maîtres, bref pour tous ceux qui s'occupent d'excursions et de jeunesse.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

BRIENZER ROTHORN

Altitude : 2351 m.

L'événement inoubliable pour les écoliers !

Connu par sa vue panoramique.

Ouverture de la saison : 26 juin 1943.

TARIF DU CHEMIN DE FER, le même pour toutes les classes d'âge.

Brienzi-Rothorn Kulm	Simple : Fr. 2.70	Retour : Fr. 3.—
--------------------------------	----------------------	---------------------

Pour 50 participants et plus, 1 personne accompagnante gratis. Pour 10 participants et plus, 1 personne accompagnante au tarif des écoles.

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN KULM

Prix pour écoles :

Soupe et pain	Fr. -.85	Soupe, viande, légumes, pommes de	
Café simple	» 1.—	terre, salade	Fr. 3.—
Café complet	» 1.75	Gîte dans le confortable dortoir : ma-	
Soupe, pâtes aux tomates et salade	» 2.20	telas, oreiller et couvert. de laine	» 1.—
	Plus service 10 %		

Prix global pour : dîner, logement dans dortoir, café complet et service, seulement Fr. 6.—.

PROMENADE D'ALTITUDE

Sentier confortable, 60 cm. de large, depuis le Rothorn au Brünig, longueur d'environ 12 km. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12%.

L'ÉVÉNEMENT POUR LES ÉCOLIERS :

Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Demandez prospectus !

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN

Brienzi. Téléphone 2 81 41.

ANZEINDAZ ★ Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS

HANS FLOTRON, guide

Ouvert toute l'année - Place pour 100 personnes - Restauration

Pour vacances : Prix depuis Fr. 9.—

TÉLÉPHONE : GRYON 5.31.47

(Voir suite page 4)

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS



LAUSANNE

Place Chauderon

Téléphone 3 32 22

Grands restaurants et tea-room sans alcool.

Demandez ses arrangements avantageux pour écoles et sociétés.

La Gruyère

**But d'excursion pour sociétés et écoles.
Stations de repos et de vacances.**

Billet collectif au départ des gares C.F.F. Grandes facilités pour trains spéciaux.
S'adresser à la Direction des Chemins de fer fribourgeois, à Bulle. Téléphone 85.

LES PLÉIADES sur VEVEY 1400 m.

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades.
Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. Renseignements sur taxes
réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V.
à Vevey. - Téléphone 5 29 22. Buffet Restaurant au sommet.

LAUSANNE

ANDRÉ OYEX

**Prix spéciaux pour
Courses d'écoles**

Buffet de la gare CFF

Téléphone 2 76 01

Taveyannaz - Bovonnaz - Solalex - Anzeindaz

Sites incomparables. — Flore alpine magnifique.

Arrêt chemin de fer : Barbolesaz. — Tarifs spéciaux pour écoles et Sociétés.
Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières.

LAVEY-LES-BAINS

**Rhumatismes - Affections gynécologiques
Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose
Troubles circulatoires - Phlébites**

MAI-SEPTEMBRE

**Arrangements forfaitaires 21 jours
minimum Fr. 325.—**

LAUSANNE, 22 mai 1943

LXXIX^e année — N° 20

DIEU · HUMANITÉ · PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables:

Educateur: Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables:

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces: PUBLICITAS S. A., succursale de LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL. SUISSE: Fr. 9.—; ÉTRANGER: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

BRIENZER ROTHORN

Altitude : 2351 m.

L'événement inoubliable pour les écoliers !

Connu par sa vue panoramique.

Ouverture de la saison : 26 juin 1943.

TARIF DU CHEMIN DE FER, le même pour toutes les classes d'âge.

Brienz-Rothorn Kulm	Simple : Fr. 2.70	Retour : Fr. 3.—
-------------------------------	----------------------	---------------------

Pour 50 participants et plus, 1 personne accompagnante gratis. Pour 10 participants et plus, 1 personne accompagnante au tarif des écoles.

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN KULM

Prix pour écoles :

Soupe et pain	Fr. -.85	Soupe, viande, légumes, pommes de	
Café simple	» 1.—	terre, salade	Fr. 3.—
Café complet	» 1.75	Gîte dans le confortable dortoir : ma-	
Soupe, pâtes aux tomates et salade .	» 2.20	telas, oreiller et couvert. de laine	» 1.—
Plus service 10 %			

Prix global pour : dîner, logement dans dortoir, café complet et service, seulement Fr. 6.—.

PROMENADE D'ALTITUDE

Sentier confortable, 60 cm. de large, depuis le Rothorn au Brünig, longueur d'environ 12 km. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12%.

L'ÉVÉNEMENT POUR LES ÉCOLIERS :

Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Demandez prospectus !

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN

Brienz. Téléphone 281 41.

ANZEINDAZ ★ Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS

HANS FLOTRON, guide

Ouvert toute l'année - Place pour 100 personnes - Restauration

Pour vacances : Prix depuis Fr. 9.—

TÉLÉPHONE : GRYON 5.31.47

(Voir suite page 3)